



## Projet éducatif

### Centre aéré municipal

Considérant que l'éducation des enfants est « l'affaire de tous » : de la famille, de l'école, et bien au-delà, du monde culturel et sportif, des diverses structures d'accueil et de loisirs, des mouvements de jeunesse... les élus municipaux souhaitent faire du Centre aéré géré par la ville un acteur important de cette mission éducative.

Ils ont à cœur que le Centre aéré accueille donc les enfants dans la continuité pédagogique du PEDT élaboré à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires. Ils souhaitent que le Centre contribue dans une démarche partenariale de qualité, à aider les enfants à grandir, à leur transmettre les moyens et les valeurs qui leur permettront de devenir des citoyens responsables et éclairés.

Car les enfants d'aujourd'hui seront les citoyens de demain, il importe de veiller à leur donner les moyens de devenir acteurs de leur vie et de celle de la collectivité.

Souhaitant inscrire l'action du Centre aéré dans une véritable complémentarité éducative, les grands objectifs assignés à la structure sont les suivants :

- promotion du bien-être de l'enfant, en portant une attention particulière sur les rythmes, les lieux et les temps de vie de l'enfant, favoriser ses apprentissages, afin qu'il soit en mesure de s'épanouir ;
- accompagner les parents dans leur fonction éducative en leur permettant (notamment ceux qui travaillent) de mieux concilier leurs temps de vie en bénéficiant de modes d'accueil adaptés à leurs besoins et aux besoins spécifiques de leurs enfants ;
- favoriser les liens dans la vie collective, pour que l'enfant gagne en confiance et apprenne à devenir acteur de sa vie.

#### Intentions éducatives de la commune de LEZOUX

L'équipe pédagogique du Centre aéré est invitée à mettre en œuvre les intentions suivantes :

- Faire du Centre Aéré un espace de jeu et de plaisir où l'enfant s'épanouit aussi bien physiquement que psychologiquement.
- Favoriser le développement de l'enfant en l'accompagnant dans des découvertes d'activités : artistiques, culturelles, manuelles, sportives, découverte de l'environnement.
- Proposer des plannings d'activités attrayants en adaptant les propositions d'animation aux possibilités et capacités de chaque enfant.
- Assurer un accueil garantissant le bien-être et la sécurité des enfants.
- Développer l'esprit citoyen et la démocratie de l'enfant par une participation active à la vie de groupe et par l'éveil à la vie sociale.
- Favoriser l'ouverture et la découverte du monde environnant en privilégiant des mini-séjours, des sorties extérieures, l'insertion dans la vie locale et le recours à des intervenants qualifiés.

- Dialoguer et communiquer régulièrement avec les parents sur l'évolution de leur enfant et sur les plannings d'activités.

### **Les moyens mis en œuvre par la commune de LEZOUX**

- Déclaration annuelle auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et de la Protection Maternelle Infantile (PMI).
- Mise en place d'une équipe d'animation qualifiée répondant aux normes réglementaires d'encadrement.
- Mise à disposition de locaux agréés, en bon état et répondant aux conditions d'accueil d'enfants à mobilité réduite et adaptés aux enfants de - 6 ans.
- Amplitude d'ouverture journalière élargie et multiplication des temps d'accueil afin d'aider les parents qui travaillent.
- Application de tarifs minorés en fonction du Quotient Familial CAF des familles.
- Partenariat financier avec la CAF 63 afin de limiter les coûts aux parents : convention prestations de service et contrat enfance jeunesse.
- Budget de fonctionnement permettant à l'équipe d'animation de proposer des activités éducatives variées.
- Mise à disposition des services communaux annexes : repas fournis par le service restauration scolaire, service communication...
- Animation d'un comité de pilotage annuel avec la participation d'usagers assurant le suivi et l'évaluation du fonctionnement du Centre aéré.